

Propriétaire,
votre avis
nous intéresse



Charente Maritime
enquête résidences secondaires

Enquête Territoire
Fiche 01 / 25
Charente-Maritime

> SOMMAIRE

p.3
Fiche d'identité

p.5
Fréquentation

p.6
Intégration à la vie
locale

p.7
Satisfaction

p.8
Retombées
économiques

p.10
Restauration et Loisirs

p. 11
Perception des risques
liés à la mer

Résultats de l'enquête 2014 sur l'usage des résidences secondaires en Charente-Maritime Département

CHARENTE-MARITIME

Enquête menée en 2014 auprès de propriétaires de résidences secondaires en Charente-Maritime

Résultats clés de l'enquête

Des propriétaires **très concernés** par l'enquête
(30 % de participation)

En majorité **retraités** et issus de la catégorie
**Cadres et professions intellectuelles
supérieures**

Majoritairement résidents permanents en **Poitou-
Charentes** et en **Ile-de-France**

Les résidences secondaires occupées **82 jours
par an** par le propriétaire et sa famille

La proximité du littoral, le calme, le climat :
très appréciés par les résidents secondaires

Un attachement durable au territoire : **plus d'1
propriétaire sur 3** se prononce pour la **donation
aux enfants**

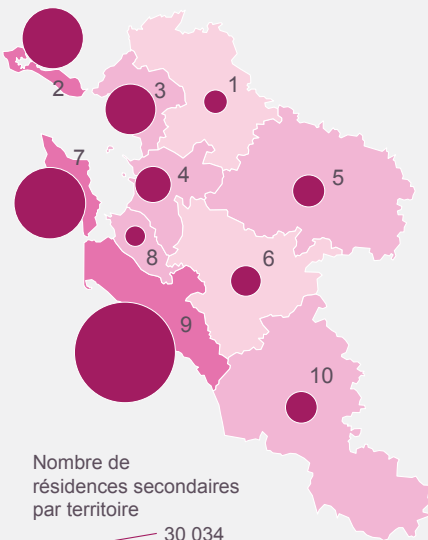
Un **impact économique important** sur le territoire
(commerces et BTP)

"Ambassadeurs du territoire" : **1 propriétaire
sur 2** reçoit régulièrement famille et amis dans sa
résidence secondaire

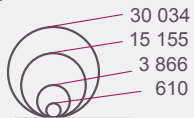
Un sentiment d'exposition aux **risques liés à
la mer** exprimé par **1 propriétaire sur 3** sur les
communes du littoral

Cette étude a été réalisée de septembre à novembre 2014 à partir d'une méthodologie, d'une analyse et d'une interprétation des résultats conçues et réalisées conjointement par Charente-Maritime Tourisme (CMT), les Chambres de Commerce et d'industrie (CCI) La Rochelle et Rochefort-Saintonge et le laboratoire Littoral, Environnement et Sociétés LIENSs (CNRS/Université de La Rochelle), avec une étroite collaboration des collectivités du département (Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Pays), de l'Insee et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Poitou-Charentes.

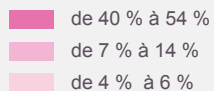




Nombre de résidences secondaires par territoire



Part des résidences secondaires (en %) dans le total des logements



Sources : Filocom 2013

- 1 - Pays d'Aunis
- 2 - CC Île de Ré
- 3 - CA La Rochelle
- 4 - CA Rochefort-Océan
- 5 - CC Vals de Saintonge
- 6 - Pays de Saintonge Romane
- 7 - CC Île d'Oléron
- 8 - CC Bassin de Marennes
- 9 - CA Royan Atlantique
- 10 - CC Haute Saintonge

Résultats de l'enquête 2014 sur l'usage des résidences secondaires en Charente-Maritime Département

CHARENTE-MARITIME

Données et méthodologie de l'étude :

- ▶ Population légale (Insee 2012) : **628 733 habitants**
- ▶ Nombre de résidences secondaires (Filocom 2013) : **79 405**, soit **19 % du total des logements**
- ▶ Nombre de répondants à l'enquête par questionnaire en 2014 : **7 924** sur 26 727 envois, soit **30 % de réponse**
- ▶ Complément d'enquête téléphonique auprès de **700 propriétaires volontaires**
- ▶ Groupes de discussions ("focus groups") organisés en juillet 2013 et 2014 dans **5 communes littorales**

Enquête réalisée par courrier de septembre à novembre 2014 auprès de 26 727 propriétaires de résidences secondaires sur le département de la Charente-Maritime, domiciliés en France métropolitaine. Un propriétaire référent interrogé par résidence secondaire.

Données sources issues des fichiers des collectivités territoriales (cadastre numérique MAJIC 3, taxe d'habitation, redevance des ordures ménagères). Les logements en location à l'année ou soumis à la taxe professionnelle ne sont pas considérés comme des résidences secondaires.

Données redressées en fonction de l'origine géographique du propriétaire (région de résidence principale) et de la localisation de sa résidence secondaire. Données jugées "non significatives" en dessous de 15 répondants à la question.

Les données collectées sont parfois comparées à celles de l'étude nationale *Atout France* (*Atout France, 2010, La résidence secondaire en France : Fonctionnement économique, mise en marché, services d'intendance. Collection Observation touristique n°24, 113 p.*)

À RETENIR



Information notable issue de l'étude concernant la zone étudiée

Zoom sur



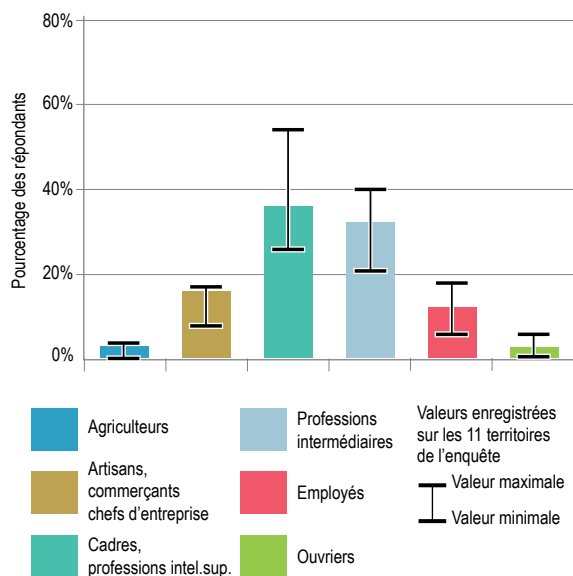
Information extraite de l'enquête complémentaire réalisée par téléphone

Des propriétaires âgés de 66 ans en moyenne, retraités et issus de catégories socio-professionnelles supérieures

- ▶ Une moyenne plus élevée que la moyenne nationale (61 ans)*
- ▶ Une majorité de retraités (68 %)
- ▶ 65 % des ménages composés par un couple sans enfant
- ▶ Environ 1/3 des répondants issus de la catégorie "Cadres et professions intellectuelles supérieures" soit une part inférieure à la moyenne nationale (42 %)*
- ▶ Environ 1 ménage sur 2 a des revenus nets entre 2 201 et 4 200 € par mois ; 20 % des ménages gagnent plus de 5 600 € par mois.

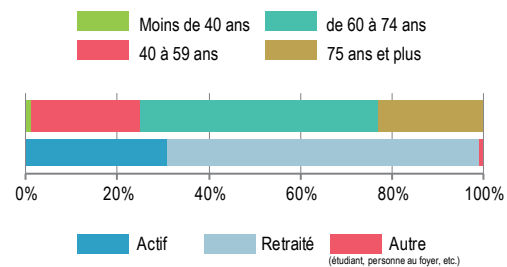
*Les astérisques renvoient à l'étude nationale (voir les références page 2)

Catégories socio-professionnelles des propriétaires résidents secondaires en Charente-Maritime
(en % des répondants)

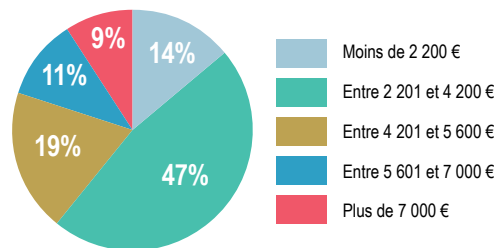


NB : catégories socio-professionnelles des propriétaires en activité et des retraités (dernière profession exercée)

Âge et statut professionnel des propriétaires résidents secondaires répondant à l'enquête



Revenus mensuels nets des ménages
(en pourcentage de répondants)



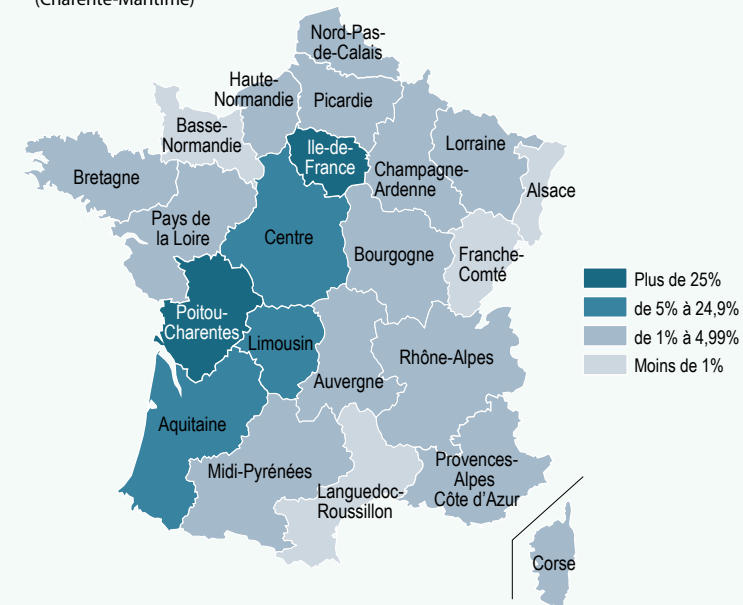
NB : 21 % des répondants n'ont pas souhaité répondre à cette question

Des propriétaires qui habitent dans la région ou en Ile-de-France

- ▶ Le Poitou-Charentes : 1ère région de localisation de la résidence principale
- ▶ L'importance de l'axe Paris-Tours-Poitiers-Bordeaux (A10 et TGV)
- ▶ Une attractivité qui rayonne au-delà des régions limitrophes

L'Ile de Ré se distingue de ce profil général avec 43 % de Franciliens. A l'inverse, les Picto-Charentais dominent largement sur la CDA Rochefort-Océan et la CDC Vals de Saintonge. En Haute-Saintonge, une part importante de propriétaires habite en Aquitaine. Plus d'information sur les fiches de ces territoires (www.pro.en-charente-maritime.com)

Région de résidence principale des propriétaires résidents secondaires
(Charente-Maritime)



À RETENIR

Charente-Maritime

- ▶ 75 % âgés de 60 ans et plus
- ▶ 68 % de retraités
- ▶ 32 % de Picto-Charentais, 27 % de Franciliens, 10 % de la Région Centre

Propriétaires depuis 18 ans en moyenne

► Une fréquentation de longue date liée aux vacances et aux attaches familiales

Le lieu est fréquenté en moyenne depuis 30 ans, avant même l'achat d'une résidence secondaire. L'ancienneté de la fréquentation est remarquable sur les territoires des Vals de Saintonge, de l'île de Ré et de la CDA de Saintes (respectivement 57 % et 50 % sont visiteurs depuis plus de 30 ans).

► Une majorité d'anciens touristes (47 %) ou de descendants de résidents (22 %), sauf une exception : la CDA de La Rochelle où 37 % connaissaient le territoire par réputation

► Une acquisition du bien assez ancienne : 18 ans en moyenne, soit 3 ans de plus qu'à l'échelle nationale*

► La part importante de l'héritage

18 % des propriétaires ont hérité de leur bien qui est pour 3/4 d'entre eux dans la famille depuis plus de 40 ans (1975).

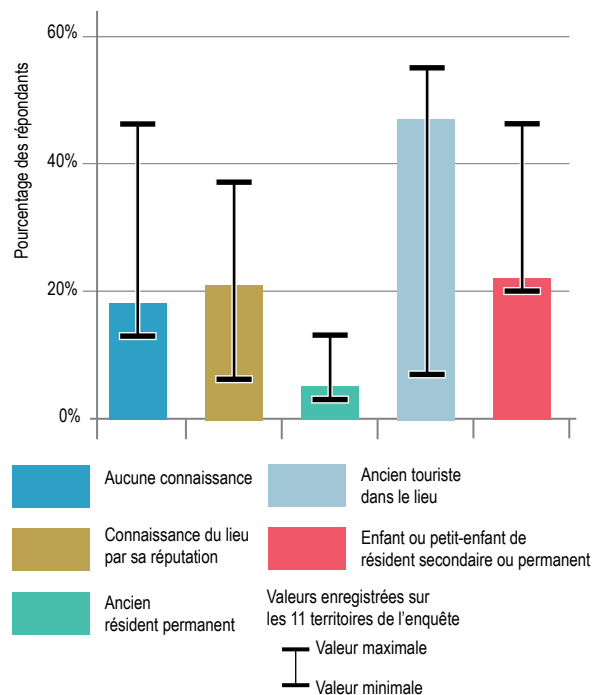
A l'intérieur des terres, beaucoup de biens (essentiellement des maisons de campagne) sont dans la famille depuis au moins le milieu du XXème siècle.

À RETENIR

Charente-Maritime

- Beaucoup ont été touristes ou descendants de résidents avant d'être résidents secondaires
- Une acquisition du bien assez ancienne
- Une grande majorité de maisons
- 6 couchages en moyenne par résidence secondaire

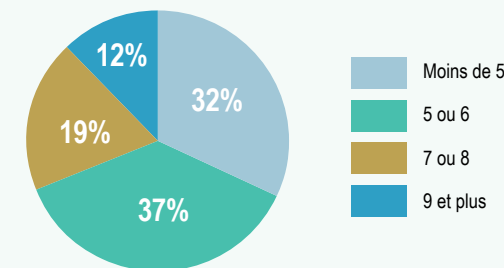
« Avant d'acquérir votre résidence secondaire, quelle connaissance aviez-vous de sa commune d'implantation ? » (plusieurs réponses possibles)



Une majorité de maisons, de taille variable selon le territoire

- 8 résidences sur 10 sont des maisons individuelles
- Plus d'appartements dans les pôles urbains du littoral (CDA de La Rochelle, Royan Atlantique, Rochefort-Océan)
- Une majorité de propriétaires a acquis un bien déjà existant (seuls 18 % l'ont fait construire, notamment dans les îles où cette proportion atteint 1/3)

Capacité d'accueil des résidences secondaires en fonction de leur taille (en nombre de couchages)



- Une capacité d'accueil moyenne de 6 couchages, mais des disparités entre les territoires :
- Ile de Ré : 25 % des biens ont plus de 8 couchages contre 12 % dans le département
- CDA de La Rochelle : 52 % des logements ont moins de 5 couchages contre 32 % dans le département

Zoom sur

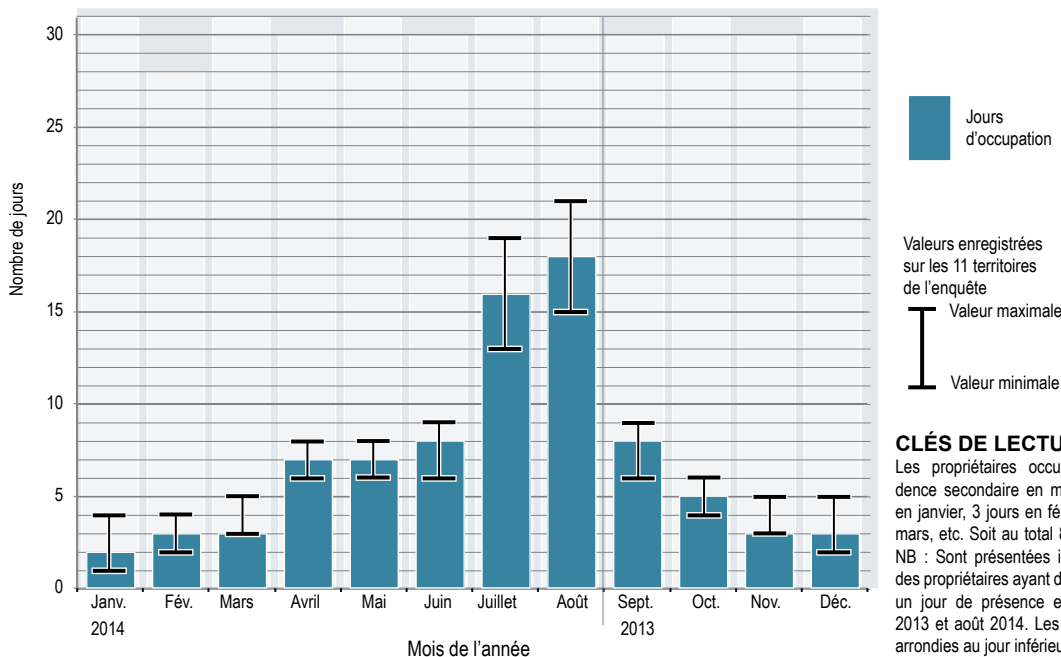
Les résidences principales et secondaires

Résultats du complément d'enquête téléphonique

La **surface habitable en résidence secondaire** est en moyenne de **142 m²** contre 86 m² en résidence principale. Toutefois, la surface totale (terrain y compris) est en moyenne plus importante en résidence principale : 1 921 m² contre 669 m².

82 jours de fréquentation annuelle par le propriétaire et ses proches

Nombre moyen de jours d'occupation par les propriétaires et leurs proches en Charente-Maritime



Les données ont été collectées de septembre 2013 à août 2014. Elles sont présentées de manière non chronologique pour mieux faire ressortir le pic estival

CLÉS DE LECTURE :

Les propriétaires occupent leur résidence secondaire en moyenne 2 jours en janvier, 3 jours en février, 3 jours en mars, etc. Soit au total 82 jours par an. NB : Sont présentées ici les réponses des propriétaires ayant déclaré au moins un jour de présence entre septembre 2013 et août 2014. Les valeurs ont été arrondies au jour inférieur ou supérieur.

24 jours de prêt à un tiers

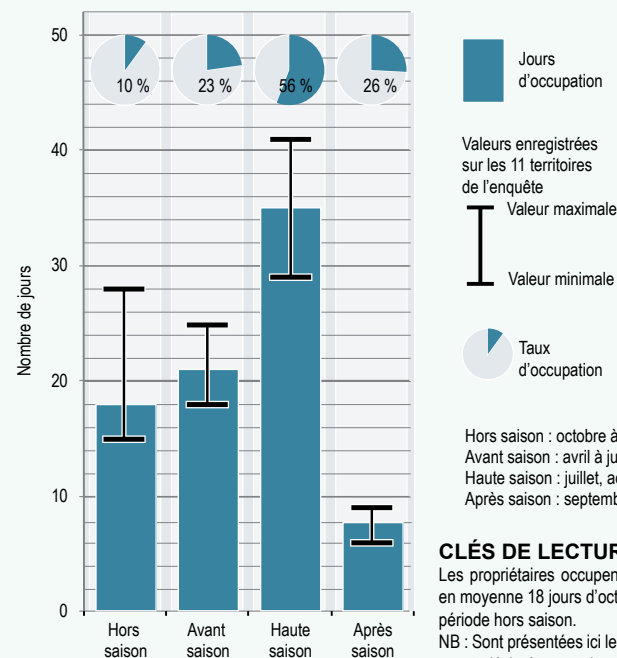
Les propriétaires déclarent prêter leur résidence à un tiers en moyenne 24 jours par an.

CLÉS DE LECTURE :

L'occupation par le propriétaire et le prêt à un tiers pouvant être simultanés, il convient de ne pas additionner ces deux moyennes statistiques.

Une fréquentation inégale d'une saison à l'autre

Nombre moyen de jours d'occupation par saison par les propriétaires et leurs proches en Charente-Maritime



CLÉS DE LECTURE :

Les propriétaires occupent leur résidence secondaire en moyenne 18 jours d'octobre à mars, soit 10 % de la période hors saison. NB : Sont présentées ici les réponses des propriétaires ayant déclaré au moins un jour de présence entre septembre 2013 et août 2014. Les valeurs ont été arrondies au jour inférieur ou supérieur.

CLÉS DE LECTURE :

Le taux d'occupation est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de jours occupés dans la saison et le nombre total de jours de la saison.



À RETENIR Charente-Maritime

- ▶ Les propriétaires viennent en moyenne 82 jours par an, soit environ 3 mois
- ▶ En saison estivale, un taux d'occupation par le propriétaire plus d'un jour sur 2 (56 %)
- ▶ Une présence importante en avant et après saison (environ 1 semaine par mois)



Zoom sur

Les séjours en résidence secondaire

Résultats du complément d'enquête téléphonique

- ▶ Les propriétaires déclarent séjourner en moyenne **10 fois** par an dans leur résidence secondaire.
- ▶ Trois raisons principales les empêchent de venir plus souvent :
 - ▶ le manque de temps libre
 - ▶ leur activité professionnelle (ou celle du conjoint)
 - ▶ la distance depuis le domicile principal

Un cadre de vie très apprécié

Les principales caractéristiques qui donnent le plus de valeur au cadre de vie de la résidence secondaire sont (question à réponses multiples) :

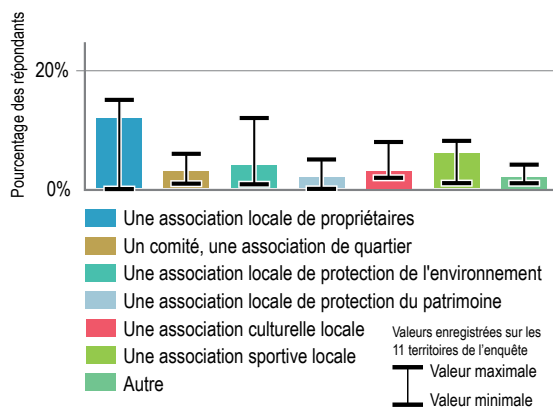
- ▶ “la proximité du littoral / la plage” : 85 % des répondants
- ▶ “le calme, la tranquillité” : 57 %
- ▶ “le climat” : 56 %
- ▶ “le paysage naturel” (espaces verts, forêts, etc.) : 48 %

Quelques spécificités territoriales :

- ▶ Les territoires de l'intérieur : 3/4 citent “le calme, la tranquillité”, près de 20 % “la qualité des relations sociales” (contre 9 % en moyenne)
- ▶ La CDA de La Rochelle : 40 % citent “le patrimoine architectural”, 33 % “le caractère animé”

1 propriétaire sur 4 s'investit dans la vie associative locale

Participation à la vie associative (en % des répondants)



NB : 74 % des répondants ne déclarent aucune participation particulière



Zoom sur Comparaison avec la résidence principale

Résultats du complément d'enquête téléphonique

Investissement dans la vie associative du lieu de résidence principale :

- ▶ une proportion d'adhérents aux associations locales plus élevée (48 %), en particulier pour les associations culturelles (17 %) et sportives (16 %)...
- ▶ ...mais moindre en ce qui concerne la protection de l'environnement et du patrimoine.

Comparaison des deux résidences :

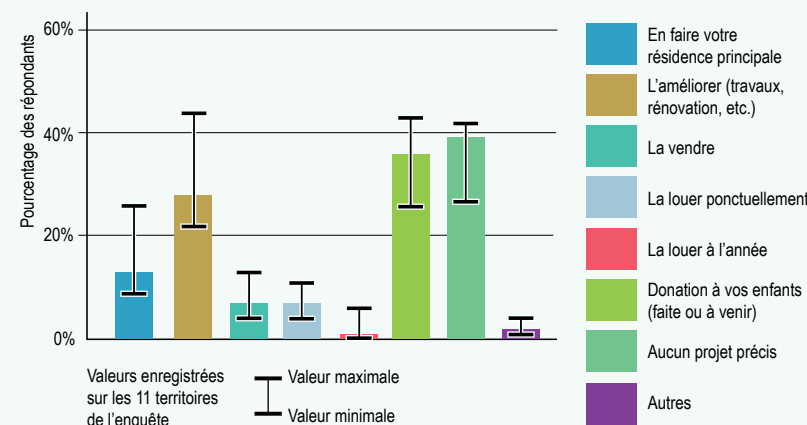
- ▶ la résidence principale jugée plus confortable...
- ▶ mais la qualité du cadre de vie semble davantage liée aux relations sociales qu'à l'attractivité environnementale et paysagère. (voir tableau ci-contre)

Plus d'un tiers des propriétaires en faveur d'une donation de leur résidence secondaire

“ Avez-vous un projet particulier concernant l'avenir de votre résidence secondaire ? ” (plusieurs réponses possibles)

- ▶ 36 % se prononcent pour la donation aux enfants
- ▶ 13 % en faveur d'une évolution en résidence principale
- ▶ 39 % sont indécis

Projet d'avenir de la résidence secondaire en Charente-Maritime
(Plusieurs réponses possibles, en % des répondants)



“A quelle résidence, principale ou secondaire, attribueriez-vous les caractéristiques suivantes ?”

Caractéristique	Ma résidence principale	Autant l'une que l'autre	Ma résidence secondaire
Calme et tranquillité, bien-être	17 %	23 %	60 %
Confort	41 %	5 %	53 %
Caractère animé du lieu	32 %	39 %	18 %
Qualité de l'environnement et du paysage	12 %	39 %	48 %
Qualité des relations sociales et du voisinage	30 %	18 %	48 %
Lieu de retrouvailles familiales et/ou amicales	30 %	25 %	44 %

Ma résidence principale

Autant l'une que l'autre

NB : Les réponses « Sans Opinion » ou « Aucune des deux résidences » ne sont pas présentées, car inférieures à 10 %.

À RETENIR Charente-Maritime

- ▶ Les aménités environnementales : des éléments clés du cadre de vie
- ▶ Un investissement non négligeable dans les associations locales (26 % d'adhérents)

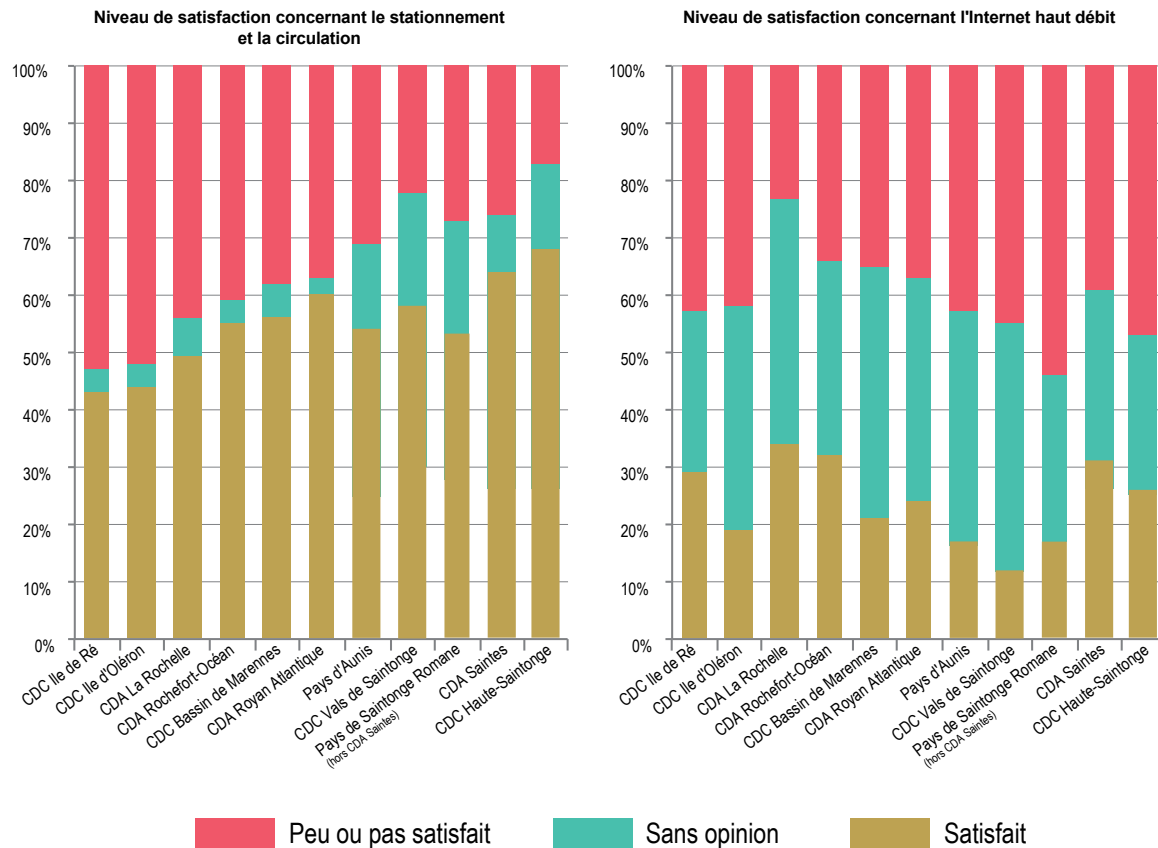
Circulation des véhicules et accès Internet : des motifs d'insatisfaction

Une offre de services et d'équipements très appréciée...

- ▶ Office de tourisme : près de 80 % des propriétaires satisfaits
- ▶ Diversité et qualité des équipements : 72 % de satisfaits
- ▶ Services offerts par la mairie : 68 % de satisfaits
- ▶ Offre de service de santé : 56 % de satisfaits

... à l'exception des conditions de stationnement et de circulation, et de l'accès Internet

- ▶ Conditions de stationnement et de circulation : 42 % d'insatisfaits
- ▶ Accès à l'Internet haut débit : 38 % d'insatisfaits
- ▶ Mais d'importantes disparités d'un territoire à un autre :



Des conditions de vie communales satisfaisantes

Les éléments qui ont obtenu les meilleurs taux de satisfaction sont les suivants :

- ▶ Propreté, gestion des déchets : 71 %
- ▶ Hospitalité et accueil : 70 %
- ▶ Protection de l'environnement : 69 %
- ▶ Sécurité des biens et des personnes : 67 %
- ▶ Diversité et qualité des animations proposées : 66 %

Des spécificités territoriales s'observent :

- ▶ Sur le littoral : un bon niveau de satisfaction concernant la surveillance (75 %) et la qualité des eaux de baignade (72 %)
- ▶ Un haut niveau de satisfaction concernant la diversité et la qualité des animations au sein de la CDA La Rochelle (77 %) contrairement à l'intérieur des terres (ex : Pays d'Aunis 46 %)

Consultez les fiches des territoires pour observer les disparités au sein du département (www.pro.en-charente-maritime.com).



À RETENIR Charente-Maritime

- ▶ Des propriétaires de résidence secondaire globalement satisfaits des services, des équipements et du cadre de vie
- ▶ Les conditions de circulation et de stationnement, un problème récurrent dans les territoires touristiques
- ▶ L'accès au haut débit : une préoccupation des propriétaires, notamment sur les îles et dans l'arrière-pays

Des services appréciés

80 % des propriétaires déclarent être satisfaits des services proposés.

- ▶ Des services particulièrement utilisés au sein de la commune de résidence secondaire :
 - Banques et distributeurs : 72 % des répondants
 - Coiffure, Esthétique : 43 %
- ▶ D'autres services, régulièrement utilisés, concernent également une commune avoisinante :
 - Entretien et réparation automobile : 48 % (dont 24 % dans une autre commune)
 - Jardinage et entretien : 43 % (dont 22 % dans une autre commune)
- ▶ Peu de recours aux services de pressing, de ménage/nettoyage, de gardiennage, et d'aide à la personne (plus de 75 % "non concernés").



Zoom sur

Les dépenses générées par la fréquentation des résidences secondaires par leur propriétaire

Résultats du complément d'enquête téléphonique

- ▶ Dépenses annuelles moyennes des propriétaires sur le lieu de résidence secondaire (alimentation, restauration, loisirs, shopping, entretien de la résidence) : **4 127 euros** par résidence, soit une dépense quotidienne de **41 euros** par résidence (rapportée à la durée d'occupation)
- ▶ Alimentation : dépenses les plus importantes (63 % du total quotidien)
- ▶ Shopping : part non négligeable des dépenses quotidiennes (17 %)
- ▶ Entretien : 10 % du total quotidien
- ▶ Restauration et Loisirs : dépenses assez faibles (5 % chacune), qui s'expliquent par une fréquentation assez occasionnelle des restaurants et une pratique limitée d'activités de loisirs payantes (voir page 10)

NB : Les données ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses liées aux travaux (considérées comme "extraordinaires", hors quotidien). Consultez les autres rubriques "Dépenses" pour le détail par poste de dépense.

Des travaux qui génèrent des retombées économiques locales importantes

- ▶ Plus de 3/4 des résidences secondaires ont fait l'objet de travaux dans les 5 dernières années
- ▶ Les matériaux sont très majoritairement achetés localement
- ▶ 8 fois sur 10, les propriétaires font appel à des entreprises spécialisées. Dans 50 % des cas il s'agit d'entreprises de la commune de résidence secondaire.



Zoom sur

Les dépenses allouées aux travaux et à l'entretien de la résidence secondaire

Résultats du complément d'enquête téléphonique

- ▶ Dépenses annuelles moyennes allouées aux travaux dans la résidence secondaire : **4 179 euros** par logement (moyenne nationale* : 2 428 euros)
- ▶ **23 %** des répondants déclarent faire appel à des prestataires de services pour l'entretien de leur résidence secondaire (gardiennage, ménage, jardin, etc.)
- ▶ Dépenses annuelles moyennes liées à l'entretien du logement : **792 euros** soit plus du double de la moyenne nationale* (360 euros)



À RETENIR

Charente-Maritime

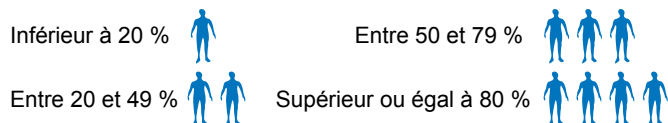
- ▶ 8 propriétaires sur 10 satisfaits des services utilisés (banque, coiffure, jardinage-entretien, etc.)
- ▶ 41 euros dépensés par jour passé sur le lieu de résidence secondaire, par le ménage du propriétaire
- ▶ Un niveau élevé de dépenses liées aux travaux et à l'entretien de la résidence secondaire
- ▶ Matériaux et entreprises pour la réalisation des travaux sont majoritairement choisis localement

Des retombées économiques importantes sur les commerces de proximité

Lieux d'achats des produits de base :
(plusieurs réponses possibles)

Produits	Lieu d'achats dans la commune			Lieu d'achats hors de la commune
	Commerces de proximité	Marchés	Petites, moyennes et grandes surfaces	
Boulangerie, pâtisserie	4 personnes			1 personne
Épicerie	2 personnes		3 personnes	1 personne
Liquides, boissons			3 personnes	2 personnes
Boucherie, charcuterie	2 personnes	2 personnes	2 personnes	1 personne
Huîtres, fruits de mer	2 personnes	3 personnes		1 personne
Poissonnerie	2 personnes	3 personnes		1 personne
Fruits et légumes		3 personnes	2 personnes	1 personne
Crèmerie, fromagerie		2 personnes	3 personnes	1 personne
Équipement de maison			3 personnes	2 personnes
Équipement de la personne	2 personnes		2 personnes	2 personnes
Jardinierie	2 personnes		2 personnes	2 personnes
Tabac, presse, journaux	4 personnes			1 personne

Pourcentage de répondants :



Des propriétaires satisfaits de l'offre commerciale

Une évaluation contrastée pour des propriétaires présents aussi bien en été qu'en hors saison :

- ▶ Horaires d'ouverture : 91 % de satisfaction en juillet-août, 74 % en hors saison
- ▶ Accueil : 82 % de satisfaction en juillet-août, 83 % en hors saison
- ▶ Diversité de l'offre : 86 % de satisfaction en juillet-août, 68 % en hors saison

Rapport qualité/prix, une évaluation plus mitigée :

- ▶ En juillet-août : 1/3 de propriétaires "peu satisfaits", 11 % "pas du tout satisfaits" (notamment sur le littoral)
- ▶ En hors saison : un mécontentement qui concerne encore 22 % des propriétaires



Zoom sur

Les dépenses : shopping et courses

Résultats du complément d'enquête téléphonique

- ▶ Dépenses moyennes liées au **shopping** (souvenirs, vêtements, accessoires, etc.) pendant le séjour en résidence secondaire : **681 euros** par an
- ▶ Dépenses moyennes liées aux **courses alimentaires** : **184 euros** par semaine de séjour (10 % d'entre eux dépensent plus de 300 euros)



À RETENIR

Charente-Maritime

- ▶ Un attachement des propriétaires aux commerces de proximité et aux marchés de leur commune
- ▶ Une certaine insatisfaction du rapport qualité/prix, accentuée en saison estivale

Bars-restaurants : une offre appréciée toute l'année

- ▶ Horaires d'ouverture : 75 % de satisfaction en juillet-août, 57 % en hors saison
- ▶ Accueil : 67 % de satisfaction quelle que soit la saison
- ▶ Diversité de l'offre : 65 % de satisfaction en juillet-août, 50 % en hors saison

Rapport qualité/prix, une évaluation souvent plus mitigée :

- ▶ En juillet-août : 31 % de propriétaires insatisfaits
- ▶ En hors saison : un mécontentement qui concerne encore 18 % des propriétaires

Les propriétaires sont davantage satisfaits de l'offre en restaurants-bars pendant la période estivale, sauf pour le rapport qualité/prix.



Zoom sur La restauration

Résultats du complément d'enquête téléphonique

Les propriétaires vont en moyenne **9 fois par an** au restaurant sur leur lieu de résidence secondaire.

Leur choix se porte majoritairement sur les restaurants traditionnels (73 %), et de poissons et fruits de mer (51 %). 30 % optent pour les restaurants gastronomiques.

Le ticket moyen est de **32 euros** par personne.



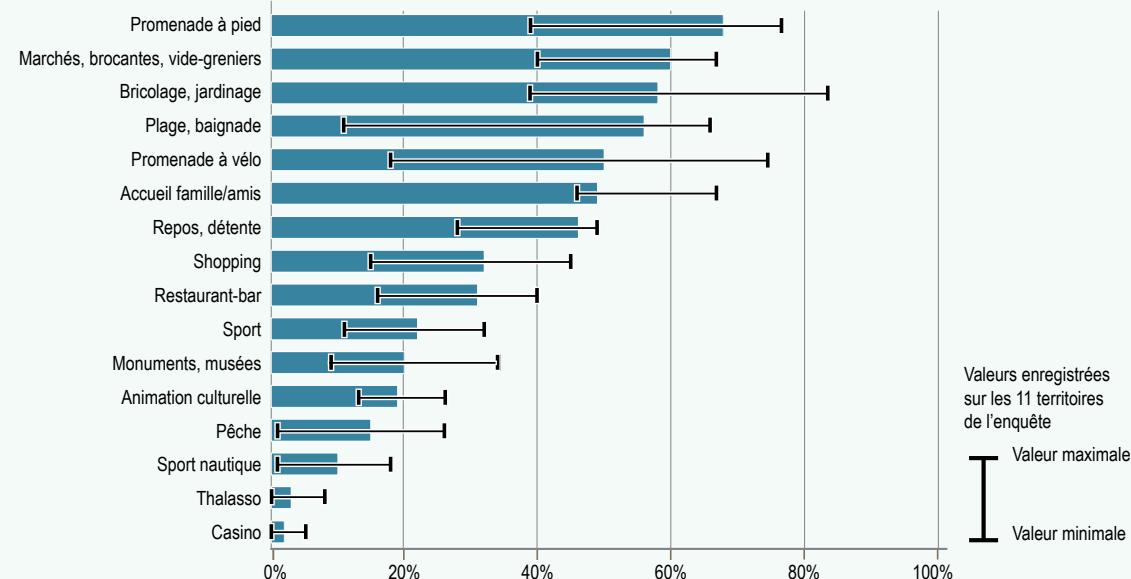
À RETENIR Charente-Maritime

- ▶ Des propriétaires vigilants sur le rapport qualité/prix dans la restauration, notamment en fonction de la saison
- ▶ Un ticket moyen estimé à 32 euros par personne
- ▶ Une population assez peu sportive, qui privilégie les pratiques de promenade et de détente
- ▶ Près de 1 propriétaire sur 2 déclare recevoir régulièrement de la famille ou des amis dans sa résidence secondaire

La commune de la résidence secondaire : un lieu d'activités et de détente

- ▶ Pour 77 % des propriétaires, la résidence secondaire est un lieu de repos et de détente. Elle représente également un lieu de retrouvailles pour 53 % d'entre eux, et un lieu d'évasion pour 49 %. C'est également l'occasion de pratiquer des loisirs :

“Quelles activités pratiquez-vous régulièrement durant vos séjours dans votre résidence secondaire ?”
(plusieurs réponses possibles)



Zoom sur Les activités de loisirs

Résultats du complément d'enquête téléphonique

Les propriétaires estiment dépenser en moyenne **214 euros** par an pour leurs activités de loisirs.

Top 5 des lieux touristiques les plus visités au cours de l'année écoulée

- ▶ La Rochelle
- ▶ Royan
- ▶ L'île d'Oléron
- ▶ Rochefort
- ▶ L'île de Ré

Top 5 des événements les plus fréquentés au cours de l'année écoulée

- ▶ Violon sur le Sable (Royan - 07/2014)
- ▶ Premier départ de l'Hermione (07/2014)
- ▶ Francofolies de La Rochelle (07/2014)
- ▶ Fête du Mimosa (St-Trojan-les-Bains - 02/2014)
- ▶ Les Nuits Romanes (07-08/2014)

1999, Xynthia,... : peu de propriétaires touchés mais une réelle conscience du risque

La majorité des résidences secondaires est située sur une commune littorale. Suite aux derniers événements extrêmes (tempêtes Martin - 1999 et Xynthia - 2010), les propriétaires ont davantage conscience du risque et espèrent des actions de prévention et de protection des côtes.

► Territoires les plus impactés :

- CDA Rochefort-Océan : 21 % des répondants ont déjà subi des dégâts dans leur résidence secondaire
- CDA La Rochelle : 19 %
- CDC Bassin de Marennes : 17 %
- CDC Ile de Ré : 10 %

► Territoires littoraux moins impactés :

- CDA Royan Atlantique : 4 % des répondants touchés
- CDC Ile d'Oléron : 3 %

Pour autant, si la proportion de ceux qui déclarent avoir subi des dégâts liés à la mer reste limitée, le sentiment d'exposition aux risques touche 1/3 des propriétaires habitant le littoral. Cette conscience du risque est toutefois inégale d'un territoire à l'autre (cf. graphique ci-contre). Elle touche surtout les propriétaires dont la résidence a été endommagée.

Consultez les fiches des territoires et des communes pour les données locales (www.pro.en-charente-maritime.com). Les données des territoires de l'arrière-pays ne sont pas présentées ici, car non-significatives. Sont présentées les réponses des propriétaires de résidences secondaires situées sur des communes littorales, soit 88 % des répondants (communes classées en loi Littoral).

" Considérez-vous que votre résidence secondaire est située dans une zone exposée aux risques liés à la mer ? "



Zoom sur

Le propriétaire face aux risques littoraux

Résultats du complément d'enquête téléphonique

- Pour 78 % des propriétaires touchés, des dégâts subis à l'occasion de la tempête de 1999
- Seuls 15 % des propriétaires étaient présents lors de ces événements extrêmes
- Les 85 % restants ont été majoritairement informés d'éventuels dégâts sur leur résidence grâce à des contacts locaux (voisins, connaissances)
- 6 % des propriétaires ont participé à des actions de solidarité (aide aux sinistrés) post-Xynthia
- Des propriétaires partagés face au classement en zone de solidarité : 39 % l'approuvent, 40 % sont indécis et 18 % le désapprouvent.



À RETENIR Charente-Maritime

- 1/3 des répondants se sentent exposés aux risques liés à la mer
- Un sentiment d'exposition exacerbé par les dégâts subis (cf. CDA La Rochelle, Rochefort-Océan)
- Sur les îles, moins de dégâts mais une conscience du risque présente



Charente Maritime
enquête résidences secondaires

Propriétaire,
votre avis
nous intéresse

Retrouvez la collection de l'étude
sur les résidences secondaires en Charente-Maritime,
en téléchargement sur www.pro.en-charente-maritime.com
rubrique Observatoire / Les résidences secondaires

étude Département



1 Charente-Maritime

Carnet Pro



études Territoires



- 02 Pays d'Aunis
- 03 CDC des Vals de Saintonge
- 04 Pays de Saintonge Romane
- 05 CDA de Saintes
- 06 CDC de la Haute-Saintonge
- 07 CDC Charente-Arnoult et CDC canton de Gémozac
- 08 CDC du Bassin de Marennes
- 09 CDA Rochefort Océan
- 10 CDA de La Rochelle
- 11 CDC de l'Île de Ré
- 12 CDC de l'Île d'Oléron
- 13 CDA Royan Atlantique

Parution 2ème semestre 2015 : études Communes

CDA de La Rochelle
La Rochelle, Châtellillon-Plage, autres communes littorales

CDC de l'Île de Ré
Les-Portes-en-Ré, St-Martin-de-Ré, Ste-Marie de Ré

CDA Royan Atlantique
Les Mathes, Vaux-sur-Mer, Royan

CDC Ile d'Oléron
Dolus-d'Oléron, St-Georges-d'Oléron, Le-Grand-Village-Plage
et St-Trojan-les-Bains



Stéphane DONNAT
T. 05 46 31 71 72
stephane.donnat@en-charente-maritime.fr
www.en-charente-maritime.com



Caroline BLONDY
Luc VACHER
Didier VYE
T. 05 46 45 72 08
caroline.blondy@univ-lr.fr
luc.vacher@univ-lr.fr
didier.vye@univ-lr.fr
<http://lienss.univ-larochelle.fr>



Olivier BELLANGER
T. 05 46 84 11 84
o.bellanger@rochefort.cci.fr
www.rochefort.cci.fr



Murielle VERMANDÉ
T. 05 46 00 54 00
m.vermande@larochelle.cci.fr
www.larochelle.cci.fr